

DEMANDE DE RÉSERVATION SALLE DE CHESTRES

Enregistrée sous le n°

Pour pouvoir bénéficier de l'usage d'une salle municipale, il est nécessaire d'en faire la demande **AU MINIMUM 15 JOURS À L'AVANCE**. La prise de possession d'une salle suppose l'acceptation du règlement intérieur affiché dans la salle.

Le bénéficiaire responsable

Madame – Monsieur :
Adresse :
N° de téléphone (contact entre 9h et 17h) :
Courriel :
Association : Siège social situé à :

Réservation

Objet de la réservation :
Manifestation : publique privée
A but lucratif : oui non si oui (prix moyen sollicité) :
Date de la manifestation : (éventuellement une 2^e date) :
Emplacement souhaité : salle préau salle et préau
Heure de prise en charge de la salle : Nombre de personnes :
Heure de début de la manifestation : Heure de clôture :
 N° d'assurance obligatoire Assurance RC – Police n° :
Société :

Précisions

.....
.....

J'atteste être l'unique utilisateur de cette salle et que cette réservation ne fera pas l'objet d'une « cession » à une autre personne ou association.

Fait à Vouziers, le

Signature

Confirmation : Oui / Non Date :

Réservé à l'administration :

Décision de l'adjoint au Maire : Avis favorable Avis défavorable

À titre : Gratuit Payant

Justifications :

Prise en charge (Date et heure) :

État des lieux de sortie (Date et heure) :

À Vouziers le :

Signature de l'adjoint délégué

Attestation d'assurance : Oui / Non

Montant dû : €

Acompte : Oui / Non €

Date :

Caution : Oui / Non €

Date :

Caution rendue le :

Signature :